

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
Comité de Coordination des Actions de Plaidoyer de la Société Civile impliquées dans la
Gouvernance des Ressources Naturelles

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°003/2026

**Les organisations de la société civile appellent à l'inclusivité, à la transparence et à la
préservation des acquis dans tout processus de révision de la législation minière de la
RDC**

Les Organisations de la Société civile (OSC) impliquées dans la gouvernance des ressources naturelles en République Démocratique du Congo (RDC) et réunies au sein de la coordination des plaidoyers, expriment leur profonde préoccupation face à l'opacité qui entoure le processus en cours de révision du Code minier tel que révisé en 2018. Elles ont pris connaissance, par des voies informelles, de l'existence d'une proposition de loi en la matière, dont l'examen serait envisagé dans le cadre de la session extraordinaire convoquée le 25 juin 2026 par les bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

La société civile tient à souligner qu'elle reconnaît pleinement la légitimité d'une révision du Code minier. Depuis 2018, plusieurs défis ont été observés dans sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne l'effectivité des mécanismes de redistribution des revenus, le respect des obligations sociales des entreprises, ainsi que la gouvernance globale du secteur.

Par ailleurs, l'évolution du contexte international, marquée par un intérêt croissant pour les minerais critiques dans le cadre de la transition énergétique, ouvre de nouvelles opportunités pour la République démocratique du Congo. Ces dynamiques justifient une réflexion approfondie et une mise à jour ciblée du cadre légal afin de mieux valoriser les ressources nationales, renforcer la participation des acteurs locaux et garantir un impact durable sur les communautés.

Les OSC rappellent que la RDC avait procédé à la première révision du Code minier de manière transparente et participative impliquant, en amont le Gouvernement, les entreprises minières et la Société civile. Cette tradition est solidement ancrée dans la pratique de la gouvernance minière depuis 2012 jusqu'à récemment lors de la révision du Manuel des procédures relatives à la gestion de la dotation minimum de 0,3% du chiffre d'affaires des entreprises mise à la disposition des communautés locales impactées.

La société civile s'interroge également sur l'urgence invoquée pour justifier une telle précipitation. Une adoption rapide pourrait conduire à de nouvelles révisions à court terme, notamment en lien avec des engagements récents de l'État, ce qui compromettrait la stabilité normative et la prévisibilité indispensables à l'attractivité des investissements et au développement durable du secteur. Une telle instabilité risquerait d'éroder la confiance des parties prenantes, tant nationales qu'internationales.

Plus globalement, les organisations dénoncent une tendance préoccupante à l'adoption en catimini de réformes législatives hautement techniques, qui devraient pourtant faire l'objet de larges consultations. Elles citent notamment :

- le projet de loi sur le contenu local modifiant la loi n°17/001 du 08 février 2017 relative à la sous-traitance,
- la loi n°14/005 du 11 février 2014 relative aux régimes fiscal, parafiscal et de change applicables aux conventions de collaboration.

En conséquence, la société civile exhorte les bureaux des deux chambres du Parlement ainsi que le Gouvernement à surseoir à l'examen de la proposition de loi portant révision du Code minier dans sa forme actuelle, et à privilégier une démarche inclusive, transparente et participative. Une telle approche devrait associer l'ensemble des parties prenantes, notamment la société civile, le secteur privé, les communautés locales, les experts indépendants et les partenaires techniques et financiers, et garantir un débat public fondé sur des données probantes et des analyses rigoureuses.

Les organisations signataires réaffirment leur entière disponibilité à contribuer activement et de manière constructive à ce processus, dans l'intérêt supérieur de la République démocratique du Congo. Elles rappellent que la transparence, la participation et le consensus constituent des piliers essentiels d'une gouvernance responsable et d'un développement minier équitable et durable, au bénéfice des générations présentes et futures.

Fait à Kinshasa, le 30 juin 2026

Les organisations signataires

N°	Nom de l'organisation	Responsable	Contact
1	AFREWATCH/ AFREWATCH International	Umpula Nkumba Emmanuel	Emmanuelumpula@afrewatch.org
2	Centre de Recherches et d'Etudes sur l'Etat de Droit en Afrique (CREEDA)	Joseph Cihunda Hengelela, Secrétaire Exécutif	Tél : +243837773648 josephcihunda@gmail.com
3	La Sentinelle des Ressources Naturelles (la Sentinelle)	Jean Pierre Okenda, Directeur Exécutif	Tel : +243 829781977 jp.okenda@sentinelldrc.org
4	Initiative Bonne Gouvernance des Ressources Naturelles au Sud Kivu	Eric Mikalano, Coordonnateur	Tél :+243 975434657 ericmikalano@gmail.com :

5	Réseau des Communicateurs pour l'Environnement (RCEN)	Serge Shimatu, Coordonnateur/Haut-Katanga	Tél: +243997205153 rcenkatanga@gmail.com
6	Cadre de Concertation de la Société civile de l'Ituri sur les Ressources Naturelles (CdC/RN)	Dieudonné Kasonia, Secrétaire Permanent	Tél : +243813014336 infos@cdcrnituri.org
7	Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme à Shabunda (ACADHOSHA)	Blaise Bubala	Tél : +243 975037727 acadhosha@yahoo.fr
8	Réseau des Environnementalistes et communicateurs sur les Ressources Naturelles (RECOREN/ONG)	Dieu Merci Thuambe, Coordonnateur	Tél : +243 817417307 dieumercilapresse@gmail.com
9	COSCCET	Stanislas Ntumba	stanislasntumba@gmail.com
10	Dynamique des femmes des mines (DYFEM-RDC)	Rosalie Bisimwa	dyfemrdc@gmail.com Tél : +243973657385
11	Institut pour la gouvernance et éducation électorale (IGE)	Patrice Lwabaguma	Tél : +243999542323/+243849902437
12	Action Contre l'Impunité des Droits Humains (ACIDH)	Nicole Odia Kayembe, Représentante	Tél : +243997020609 nodiakayembe@gmail.com
11	IRDH	Hubert Tshiswaka	infos@irdh.org
12	ALCIDHO	Jérémie Kabambi	Tél : +243 810 801 973
13	OEARSE	Freddy Kasongo	fkasongo@maliyetu.org
14	FORUM CITOYEN	Martin Milolo	Tél : +243813263827
15	IBGDH	Donat Kambola	Tél : +243 994 834 158
16	ADDH	Aimé Banza	Tél : +243 812796536

Pour tout contact :

Me Jean Pierre Okenda

jp.okenda@sentineldrc.org / +243 829 781 977

Dr Joseph Cihunda (PhD) :+243 837 773 648